



LEED® Canada pour habitations

Qu'est-ce que la norme LEED® ?

La norme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un programme de consensus conçu par le U.S. Green Building Council (USGBC) afin de définir et de documenter une norme améliorant le rendement environnemental et économique des bâtiments commerciaux à l'aide de normes, de matériaux, de pratiques et de principes industriels établis ou de pointe. Il s'agit d'un programme volontaire axé sur le rendement, dans le cadre duquel des points sont octroyés pour le respect de certains critères.

Pour être certifié LEED, un projet de construction doit satisfaire à certaines conditions préalables et à certains critères de rendement (« crédits ») dans chaque catégorie. Bien qu'il n'appartienne pas au USGBC de certifier, de promouvoir ni d'approuver les produits de chaque entreprise, ces derniers jouent effectivement un rôle et peuvent contribuer à l'obtention de points.

Les planchers de bois franc Mirage peuvent concourir au respect des exigences de crédits LEED.

Mirage, un engagement envers le bâtiment durable

Depuis le tout début, sans connaître la définition exacte du développement durable, les valeurs et les stratégies corporatives de Mirage ont été orientées en ce sens. Mirage se soucie de la planète et de ses richesses, désire contribuer à l'essor économique de la communauté et, plus que jamais, se préoccupe d'assurer aux concitoyens d'aujourd'hui et de demain la meilleure qualité de vie possible.



www.mirage-pro.com — 1-800-463-1303





LEED® Canada pour habitations

LEED Canada pour les habitations est un programme d'évaluation qui promeut le design et la construction d'habitations "vertes" à haute performance. Une maison "verte" utilise moins d'énergie, d'eau et de ressources naturelles; crée moins de déchets; et offre un milieu plus sain et confortable pour les occupants. LEED Canada pour les habitations peut être appliqué sur les projets de maisons unifamiliales ainsi que les projets multi logements jusqu'à trois étages.

Système d'évaluation LEED® Canada pour habitations				
Catégories		Préalables	Crédits	Points
IPC	Innovation et processus de conception	3	0	11
EL	Emplacement et liaisons	0	0	10
AES	Aménagement écologique des sites	2	5	22
GEE	Gestion efficace de l'eau	1	3	15
EA	Énergie et atmosphère	2	0	38
MR	Matériaux et ressources	3	2	16
QEI	Qualité des environnements intérieurs	7	6	21
SF	Sensibilisation et formation	1	0	3
Total		19	16	136

Contribution de Mirage Lock pour LEED® Canada pour habitations		
Catégories		Contribution potentielle
IPC	Innovation et processus de conception	1 point
EL	Emplacement et liaisons	0 point
AES	Aménagement écologique des sites	0 point
GEE	Gestion efficace de l'eau	0 point
EA	Énergie et atmosphère	0 point
MR	Matériaux et ressources	2.5 points
QEI	Qualité des environnements intérieurs	0 point
SF	Sensibilisation et formation	0 point
Total		jusqu'à 3.5 points



LEED® Canada pour habitations

Contribution des planchers Mirage Lock pour LEED® Canada pour habitations

Crédits visés	Stratégies durables	Composantes durables	Points possibles	Application au crédit	Exigences des crédits	Contribution et conformité des planchers Mirage
MRp2.1		Bois tropical certifié FSC	Préalable	Directe	Le constructeur doit fournir l'avis de tous les fournisseurs de produits de bois, à l'évaluateur de service, indiquant une confirmation du pays de fabrication de chaque produit de bois fourni, remettre une liste des produits de bois tropical certifiés FSC pouvant être fourni ou ne pas utiliser de bois tropical.	Mirage peut fournir les informations nécessaires au client et satisfaire aux exigences de ce préalable avec ses planchers Mirage Lock . Toutes les essences de bois utilisées sont conformes sauf Sapele .
MR 2.2	Spécifications relatives Point de vue environnemental (PPE)	Revêtement de plancher (45 % de la surface de plancher totale)	0.5	Directe	Linoléum, liège, bambou, bois certifié FSC ou récupéré, béton verni, ou combinaisons.	Les planchers Mirage Lock contribue à atteindre les exigences de bois certifié FSC , pour les essences d' Érable et de Chêne rouge . Numéro de Certificat FSC : SW-COC-002199.
	Spécifications relatives Point de vue environnemental (PPE)	Revêtement de plancher (90 % de la surface de plancher totale)	0.5	Directe		
	Spécifications relatives aux émissions	Revêtement de sol dur à 100 %	0.5	Directe	0,5 point est alloué automatiquement pour des planchers 100 % durs .	Les planchers Mirage Lock peuvent contribuer au critère de revêtement de sol dur à 100 %.
	Spécifications relatives aux émissions	Revêtement de sol dur Certifié SCS FloorScore	0	Directe	0,5 point est alloué automatiquement pour des planchers certifiés FloorScore .	Les planchers Mirage Lock ne peuvent pas contribuer ; ils ne sont pas certifiés FloorScore.



LEED® Canada pour habitations

Contribution des planchers Mirage Lock pour LEED® Canada pour habitations

Crédits visés	Stratégies durables	Composantes durables	Points possibles	Application au crédit	Exigences des crédits	Contribution et conformité des planchers Mirage
MR 2.2 (suite)	Spécifications relatives aux émissions	Émissions : Adhésifs et produits d'étanchéité	Pas applicable	Directe	La teneur en COV des adhésifs et produits d'étanchéité utilisés doit être moindre que les limites du règlement no 1168 de la SCAQMD (South Coast Air Quality Management District) , soit 100g/L pour les adhésifs pour planchers de bois en date de janvier 2005.	Ce critère ne s'applique pas aux planchers Mirage Lock car les adhésifs utilisés par Mirage contiennent moins de 100 g/L, et exclu car ils sont appliqués en usine.
	Production locale	Plancher (45% de la surface de plancher totale)	0.5	Directe	Utiliser des produits qui ont été extraits, traités et fabriqués dans un rayon de 800 Km (500 milles) par camion ou de 2 400 Km (1500 milles) par train ou bateau du lieu de l'habitation.	À confirmer selon les fournisseurs de Mirage et le lieu de chaque projet : les planchers Mirage Lock peuvent répondre aux exigences de production locale. Les usines de Mirage sont situées à Saint-Georges, Québec .
	Production locale	Plancher (90% de la surface de plancher totale)	0.5	Directe		
IPC 3.1	Concept novateur ou régional : Innovation		1	Directe/ Indirecte	Préparer une demande de reconnaissance de concept novateur ou demander un (1) point pour une performance exemplaire d'un crédit.	Les planchers Mirage Lock peuvent contribuer à un crédit de concept novateur.
Total			3.5	Les planchers Mirage Lock peuvent contribuer à l'atteinte d'un préalable et d'un total de (3,5) points pour un projet visant une certification LEED® Canada pour habitations.		